



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 10
- absents : 03
- exclus : 00

Séance du 29 février 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DRAMAIX Jean-Guy, NOUVEL Alain, MARCHAL Laurence.

Excusés : Jean-Claude ARDISSON, DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence), LUCIANO Luc (a donné pouvoir à BLAIN Bruno).

Date de convocation :

23/02/2024

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : MARCHAL Laurence

Délibération n°04.2024

Objet : Demande de subvention auprès du Département et de la Région pour le remplacement du Joug et cadran Eglise

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis pour le remplacement du Joug et Battant de la cloche n°1 et remplacement de l'horloge de l'Eglise. Il demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter les subventions auprès du Département et de la Région pour ce projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retenir ce projet pour un montant de 8 152.47 € HT
- Décide de solliciter le Département de la Drôme pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la dotation de solidarité territoriale pour un montant de 4 022 € HT (49.33%)
- Demande l'attribution d'une subvention du conseil régional dans le cadre du plan régional en faveur de la ruralité pour un montant de 2 500 € HT (30.67%)
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 29 février 2024

Christian THIRIOT, Maire.

